

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS  
**ST-MAURICE**  
Téléphone  
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :  
Un an 6 mois 3 mois  
SUISSE 19.— 10.50 6.—  
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75  
ÉTRANGER: Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE  
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ  
**SION**  
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36  
et toutes les Agences  
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :  
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.  
Suisse . . . . . 13 »  
Étranger . . . . . 14 »  
Réclames : Canton . . . . . 22 »  
Suisse . . . . . 27 »  
Mortuaires . . . . . 16 »

## Peur des communistes ?

Faudrait-il caractériser de cette manière l'attitude d'une grande partie de la presse après les décisions du Conseil fédéral concernant l'engagement des communistes dans l'administration ?

S'il en est ainsi, il faut croire que le courage n'est plus guère son apanage.

M. le conseiller fédéral Etter vient de s'expliquer à Lugano. Dans le concert de protestation, il fait entendre la voix du plus élémentaire bon sens.

« Un fonctionnaire en qui l'Etat doit pouvoir mettre sa confiance, ne saurait exiger que cette dernière subsiste à son égard s'il la sape par sa conduite envers ce même Etat et envers les institutions publiques s'il n'offre plus la garantie d'être fidèle à l'Etat à l'heure du danger. Le Conseil fédéral et les régies fédérales ont appliqué les mesures prévues avec une prudente modération ; ils ne sont intervenus que là où la défense de la démocratie réclamait fermeté et vigilance. Nous persévérons tranquillement et résolument dans cette voie. Car s'il est vrai que la démocratie doit être tolérante et patiente, cela ne signifie pas qu'elle doive rester insouciant et ne pas se défendre ».

Voilà un langage qui nous change des propos filandreux, des critiques incompréhensibles d'une partie de la presse bourgeoise à l'endroit de la décision du Conseil fédéral.

Il nous est avis que le Conseil fédéral n'abuse pas du tout de son droit de réprimer les abus qui menacent l'existence même du pays.

Preuve en soit la courageuse interpellation du conseiller national Gressot, de Porrentruy, sur les interdictions de partis et de livres.

M. Gressot cite le témoignage d'Henri Bénazet. Ce journaliste dans l'Aurore du 9 mars, quotidien de Paris, rapporte que bien qu'il soit pénible de voir au pays de Guillaume Tell, proscrire l'évocation des faits d'armes français dans la guerre de la libération, cette mesure pourrait à la rigueur s'expliquer. La composition raciale du peuple suisse, pour les trois quarts d'origine germanique, doit, en effet, inciter ses dirigeants à la prudence. Mais ce n'est pas cet argument qui a poussé les autorités fédérales à demander au général de Lattre de Tassigny de renoncer à ses conférences en Suisse : Berne redoute, non point les réactions de certains auditeurs allemands, mais la colère de Moscou.

M. Gressot se permet de conclure : Cet observateur aurait-il raison ?

De quoi s'agit-il ?

Le 24 février 1948, le Conseil fédéral a pris un arrêté en vertu duquel les étrangers qui ne sont pas en possession d'un permis d'établissement ne peuvent prendre la parole sur un sujet politique, lors des assemblées publiques ou privées qu'avec une autorisation spéciale du Département de justice et police. Cette autorisation doit être refusée s'il y a lieu de craindre que la sûreté extérieure ou intérieure du pays ne soit mise en danger ou que l'ordre soit troublé.

Or, en vertu de cet arrêté, le Conseil fédéral, c'est un cas entre beaucoup, a invité le général de Lattre de Tassigny, un des héros de la dernière guerre mondiale, ami et admirateur de notre pays, à s'abstenir de faire une série de conférences en Suisse sur ses « Souvenirs de guerre ».

Avec cette interdiction, il y en a d'autres qui sont également regrettables.

Pour quelles raisons, le Conseil fédéral agit-il ainsi ?

On a de la peine à ne pas partager l'avis d'Henri Bénazet !

Le Conseil fédéral a interdit des conférences de communistes, en particulier celle du journaliste Ilya Ehrenbourg qui a réagi avec une véhémence propre à ces gens-là. Poussé par une fausse conception de la neutralité, notre exécutif national semble ne pas vouloir déplaire aux maîtres du Kremlin, et pouvoir leur dire : Voyez, nous interdisons même les généraux français de parler en Suisse. Nous sommes neutres.

Peur des communistes ! Serait-ce le fin mot de l'affaire ? Peur de ceux qui voudraient troquer notre liberté démocratique contre une camisole de force, troquer la dignité de l'homme libre contre la dictature d'un Etat totalitaire ?

Si ce n'est pas le cas, nous redirons après M. Gressot : Oh ! certes, il est des agitateurs étrangers qui se déguisent en colombes de la paix ; il est des incendiaires qui revêtent trop souvent l'habit de pompier. Mais est-ce une raison de frapper d'une interdiction absolue TOUS les étrangers et d'instituer un système de contre-poids entre ceux de gauche et ceux de droite ?

Le Conseil fédéral s'est engagé dans un mauvais pas. Son système de balance, en croyant donner satisfaction à Moscou, ne contente personne. Ici, comme ailleurs, il serait bien inspiré de se laisser conduire par le principe émis par M. le conseiller fédéral Etter :

« Si la démocratie doit être tolérante et patiente, cela ne signifie pas qu'elle doive rester insouciant et ne pas se défendre » même, ajouterons-nous, s'il faut déplaire à ceux qui ont juré d'anéantir la liberté et la dignité de la personne humaine.

C.

## La session fédérale

Défense nationale.

M. Kobelt, en réponse à une interpellation attendue sur les mesures prises pour renforcer notre armée, a tout d'abord souligné que la défense nationale n'a pas été négligée à la fin de la guerre (comme aux Etats-Unis et ailleurs, ajouterons-nous), et que la réforme de l'armée a été entreprise sans délai. On s'est attaché à compléter et moderniser nos méthodes de combat, l'armement, l'équipement et l'instruction des troupes, en tenant compte des expériences de la guerre et du développement de la technique.

L'organisation des troupes de 1947 a préparé les voies à celle dont les Chambres vont être prochainement saisies. Le règlement pour l'instruction préparatoire est au point. La réorganisation des troupes légères est terminée. Les services territoriaux de l'arrière et des destructions, ainsi que la mobilisation de guerre, sont entièrement réorganisés.

L'artillerie de campagne a été dotée d'un matériel nouveau, l'aviation équipée des premiers appareils modernes de combat. Le nombre des grenades et mitraillettes a été accru, des chasseurs de chars ont été répartis entre nos grandes unités. La motorisation et l'équipement radio sont en voie d'achèvement. Nous avons du retard en ce qui concerne la défense antichars, la défense anti-aérienne, l'équipement du génie, les réserves de munitions. Ces lacunes sont dues en partie au manque de ressources financières, en partie à des difficultés d'acquisition de matériel.

On sait, à ce propos, que certains pays, comme l'Angleterre, hésitent à exécuter nos commandes, notamment en chars d'assaut. Et notre propre in-

dustrie de guerre a été tout à fait laissée de côté à la fin des hostilités : maintenant il faudra des mois de délai pour qu'elle se remette dans le « mouvement ». Nos autorités ont commis une grave erreur en nous faisant dépendre à ce point de l'industrie étrangère.

Personne ne contredira donc M. Kobelt quand il déclare que les choses pressent. Un « plan quinquennal » a été mis au point, budgété 1,4 milliards. Ce seront donc quelque 280 millions annuels qui s'ajouteront aux 460 déjà prévus au budget ordinaire de l'armée.

Il ne peut pas cacher au peuple que le renforcement indispensable de la défense nationale se traduira pour des charges fiscales, des dépenses publiques, et aussi par la perte de certains revenus auxquels nos industries devront renoncer, dans l'obligation où elles se trouveront de donner la priorité à l'industrie des armements.

### Eputation.

M. Graber, soc. vaudois, a interpellé le Conseil fédéral sur les révocations de fonctionnaires qui ont si fort ému les démocrates intégraux. Selon l'interpellation, c'est sur la base d'une activité subversive démontée, ou établie comme dangereuse, que des mesures se justifient. M. von

Steiger a répondu avec raison que jouir de la liberté d'opinion et d'association, et avoir le droit de rester au service de la Confédération, sont deux choses distinctes.

En effet, si l'on attend qu'un fonctionnaire ait commis des « actes » pour le renvoyer, on renonce à se protéger contre la subversion. Mieux vaut prévenir que guérir ! Contrairement à d'éminents confrères, nous pensons que l'appartenance à un parti, comme le parti communiste, est un motif suffisant de révocation pour un fonctionnaire.

Reste, évidemment, que les cas doivent être appréciés sérieusement, et pas comme ils le sont parfois par l'administration fédérale.

### Aide à l'hôtellerie.

Pour achever l'œuvre d'assainissement et de modernisation de cette branche économique, le Conseil fédéral demandait un crédit de 47 millions, à répartir sur les exercices budgétaires jusqu'à 1955. La commission des finances a estimé, après de nouveaux calculs, que la somme pouvait être ramenée à 35 millions.

Le Conseil national s'est rallié à ce point de vue et l'ensemble du projet a été voté sans opposition.

C. Bodinier.

## Une victoire embarrassante

par M<sup>e</sup> M.-W. SUÈS

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les Nations Unies, maintenant que leurs forces ont vaincu et qu'elles ont repoussé l'agresseur sur le 38e parallèle, ne savent comment mettre fin à l'affaire de Corée. C'est qu'au moment où le Conseil de Sécurité a invité les Etats-membres à relever le défi des Nord-Coréens et à secourir le Sud, les Russes boudaient l'Institution internationale et boycottèrent les travaux de ses organes. Aucun veto ne vint paralyser l'action décidée à l'unanimité et c'est bien en application de la Charte que les Nations Unies intervinrent. Mais bien vite Moscou se rendit compte de l'erreur de tactique que sa diplomatie avait commise. On n'avait jamais imaginé au Kremlin que les milieux de Lake Success réagiraient aussi vigoureusement et passeraient aussi rapidement des textes à la pratique. M. Malik a reçu l'ordre de réoccuper son siège et M. Vichinsky, ministre des Affaires étrangères, qu'on ne pensait plus revoir à Flushing Meadows fut personnellement la tête de la délégation soviétique à l'Assemblée générale annuelle de l'O. N. U.

On connaît l'habile manœuvre du général Mc Arthur. La Corée du Sud a été libérée, son gouvernement est rentré dans la capitale Séoul et le général américain est en train de regrouper ses troupes pour poursuivre l'ennemi en retraite. Seulement où s'arrêter ? Le 38e parallèle pouvait-il, devait-il être franchi ? A quoi bon avoir battu les Nordistes, si on les laisse reprendre, se réorganiser tout à leur aise derrière cette barrière imaginaire ? Comment ne pas prévoir, si on n'anéantit pas leur potentiel guerrier, qu'ils repartiront à l'attaque dès que les armées des Nations Unies auront évacué le pays. Certes, Mc Arthur a lancé un ordre de reddition à ses adversaires. Mais les mots sont platoniques dans une entreprise que l'agresseur était certain de mener à bien quand il la déclencha. Quand on tient un ennemi à la gorge, il faut en finir et non le laisser échapper. Mc Arthur a donc demandé de pouvoir poursuivre les Nord-Coréens jusque dans leurs derniers retranchements. Le président Truman a hésité. Il a estimé que ce n'était pas à lui à se prononcer, mais bien aux Nations Unies, au nom desquelles combattent les Etats-Unis. L'U. R. S. S. avait entre-temps déposé un projet de résolution dont l'adoption aurait anéanti en Corée tout ce que l'intervention armée avait obtenu. Il fut rejeté ; puis un autre projet de résolution fut adopté qui autorise de « prendre toutes les mesures appropriées pour assurer une situation stable dans l'ensemble (c'est nous qui soulignons) de la Corée ». Certes cette décision n'a été prise qu'au sein de la Commission politique de l'Assemblée et cette dernière devra encore la ratifier. Mais dans les commissions tous les Etats-membres sont représentés et ont droit de vote. Il en résulte que l'Assemblée plénière ne peut que confirmer ce qui s'est passé dans un de ses organes. Quant aux résolutions russes, elles ont toutes été repoussées par des scores éloquentes. Il en fut de même de celle

de l'Inde qui cherchait un « rapprochement » entre les points de vue opposés. Les soldats des Nations Unies iront donc de l'avant et parferont l'œuvre qu'ils ont commencée.

Ici, il convient de jeter un coup d'œil sur la carte. On constatera aussitôt que les neuf dixièmes de la frontière septentrionale de la Corée donne sur la Mandchourie, c'est-à-dire sur la Chine, et le reste, en direction de Wladivostok, sur l'URSS. A Admettre que les Nord-Coréens soient poussés dans leurs derniers retranchements, des forces américaines pourraient être amenées à avancer jusqu'à cette frontière et à se trouver brusquement nez à nez avec les soldats de Mao-Tsé-Toung ou du maréchal Yulov... Comment réagiraient Pékin et Moscou ?

Prenons un autre exemple. Imaginons que les Russes, pour une raison ou une autre, aient débarqué au Mexique et que leurs armées progressent en direction de la frontière américaine. Que ferait le gouvernement des Etats-Unis s'il sentait subitement, à proximité immédiate de son sol, des forces de la puissance qu'il considère comme son adversaire No 1 ? Il en est aujourd'hui de même des Chinois et des Russes. Les chefs de ces deux pays, en autorisant les Nord-Coréens à tenter leur chance, n'avaient pas prévu que l'affaire pourrait à ce point se retourner contre ses initiateurs et amener les Américains sur les confins de l'immense empire où le communisme est maître. On comprend que les forces de l'O. N. U. aient marqué un temps d'arrêt, car nul ne peut prévoir, en cas de victoire continue du corps expéditionnaire, comment réagiront finalement les Russes et les Chinois.

Déjà on parle de l'infiltration de renforts chinois, se portant à l'aide des Nord-Coréens. Il ne faudrait pas oublier que la Chine n'a jamais cessé, depuis 1931, d'être sur pied de guerre. Mao-Tsé-Toung lui-même est sur la brèche depuis tantôt quatre ans et bien qu'il ait maintenant occupé toute la partie continentale de son immense pays, il n'a pas licencié ses troupes. Elles sont toujours sous les drapeaux et

A l'occasion des FETES DE SION, les 6, 7, 8, 9 et 10 octobre

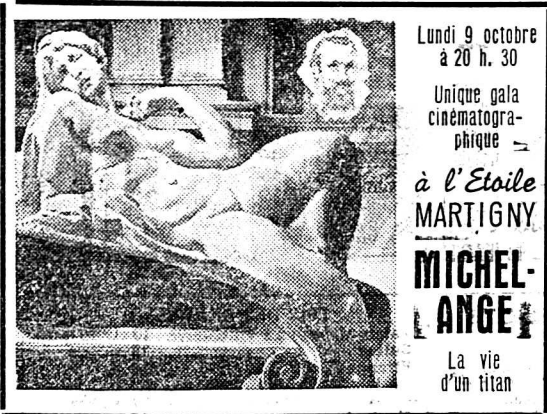
## Grande Exposition

DE MEUBLES D'EPOQUE ET D'ANTIQUITES

(Maison de la Diète)

Tables valaisannes, buffets valaisans, mobiliers complets de salons, etc., etc...

OUVERT LE DIMANCHE  
Téléphone 2.21.84



Lundi 9 octobre à 20 h. 30  
Unique gala cinématographique  
à l'Etoile MARTIGNY  
MICHEL-ANGE  
La vie d'un titan

prêtes à reprendre le combat. On songeait à Formose ; ce pourrait être en Corée ! Quant aux Russes, ils n'ont jamais caché qu'ils entretenaient dans ces régions maritimes qui font face au Japon, occupé par les Américains, des forces terrestres, navales et aériennes importantes. C'est non seulement leur droit, c'est l'élémentaire prudence. Ces armées resteront-elles au Nord et à l'Est de la Corée, ou interviendront-elles ?

Certes, l'on discute et l'on négocie encore à Flushing Meadows ; certes l'ère des diplomates n'est pas révolue. On peut encore beaucoup espérer des tractations autour du tapis vert. Mais si elles ne devaient pas aboutir, si les membres de l'O. N. U. devaient persister dans leur volonté de châtier l'agresseur et faire de cette affaire de Corée un exemple, on ne peut prévoir ce que décideront finalement Pékin et Moscou. C'est pourquoi, une fois de plus, et malgré la victoire des forces de l'O. N. U., la paix mondiale est menacée, gravement menacée...

M.-W. Suès.

(Reproduction interdite).

**Nouvelles étrangères**

Washington

**Les Etats-Unis donnent leur appui complet au gouvernement autrichien**

Les Etats-Unis ont fait savoir au gouvernement autrichien qu'ils l'assuraient de leur appui sans réserve dans ses efforts en vue de maintenir l'ordre public et de faire face aux tentatives communistes de provoquer du désordre.

M. Wedd, secrétaire d'Etat, a déclaré : « La détermination avec laquelle le peuple autrichien a réagi contre les récentes manœuvres communistes visant à créer le désordre, ainsi que l'intervention rapide du gouvernement et de la police ont fait une grande impression sur le peuple américain. Les actions du gouvernement autrichien bénéficient de l'appui complet du gouvernement américain ».

M. Wedd ajoute : « Les Etats-Unis accompliront tous les efforts nécessaires afin de satisfaire aux obligations internationales qui leur incombent en vue du maintien de l'ordre dans les territoires placés sous leur contrôle. »

Italie

**Redistribution des terres**

Clôture au Sénat le débat sur le projet de loi qui prévoit la redistribution de 7 à 800,000 hectares de terre en attendant la réalisation de la réforme agraire, M. Segni, ministre de l'agriculture, a déclaré que cette loi répondait à un engagement de caractère juridique, social et moral. Dé-

veloppant sa pensée, le ministre a souligné que cette mesure qui correspond à l'attente du paysan désireux d'avoir un foyer et du pain, rendra nécessaires d'importants travaux de transformation productive lors de la formation des lots. M. Segni a souligné qu'une telle mesure ne devait pas apparaître comme une sanction contre telle ou telle classe, mais comme un effort de pacification, et il a ajouté que l'indemnité qui serait versée aux propriétaires expropriés avait été fixée équitablement. Le ministre de l'agriculture a conclu en indiquant que l'application de cette loi, la « legge stralcio », profiterait à 200,000 familles de paysans, journaliers agricoles, artisans et ouvriers spécialisés. Le projet avait été approuvé par la Chambre en juillet dernier.

**Nouvelles suisses**

**NOS AMIS LES CHIENS SERAIENT SOUVENT MIEUX DEHORS...**

Des cafetiers-restaurateurs nous communiquent : Il arrive assez fréquemment que des hôtes entrent dans nos établissements avec leur chien. Par égard pour les autres clients, nous serions heureux que cette coutume disparaisse dans toute la mesure du possible.

Nous n'entendons pas interdire l'accès de nos établissements aux chiens accompagnés, parce que nous savons qu'une mesure de ce genre serait trop rigide. Il y a du reste des cas où la présence de ces hôtes à quatre pattes est tout à fait compréhensible. Il faudrait toutefois que ces animaux ne

gènent pas les autres clients. Les égards réciproques font partie des moyens d'embellir la vie et s'y conformer dans des locaux publics et tout spécialement dans nos établissements nous paraît indispensable. Qu'il nous soit donc permis de faire appel à la compréhension de notre honorable clientèle à ce propos.

Lausanne

**LE NOUVEAU DIRECTEUR DE LA BANQUE CANTONALE VAUDOISE**

Le Conseil général de la Banque cantonale vaudoise a décidé vendredi, à l'unanimité, de proposer au Conseil d'Etat la nomination de M. le conseiller d'Etat Paul Nerfin, aux fonctions de directeur de cet établissement pour remplacer Gustave Curchod, décédé le 21 juin.

M. Nerfin fait partie du Conseil d'Etat depuis 1946. Il dirige le département des finances et préside cette année le gouvernement vaudois. Il a fait partie du Conseil national de 1943 à 1946.

Grâce au C.I.C.R.

**DES ENFANTS REJOIGNENT LEUR FAMILLE**

Le Comité international de la Croix-Rouge communique que 120 enfants « Volksdeutsch » venant de Yougoslavie ont franchi la frontière austro-yougoslave le 6 octobre en présence d'un délégué du Comité international de la Croix-Rouge. 70 de ces enfants rejoignent leur famille en Autriche, les autres leur famille en Allemagne. Ce regroupement porte à 201 le nombre d'enfants « Volksdeutsch » de Yougoslavie qui, à la suite de dé-

marches entreprises par le Comité international de la Croix-Rouge ont pu, depuis ce printemps, rejoindre leur famille.

C'est également à la suite de démarches du CICR, entreprises avec la collaboration des Croix-Rouges nationales, qu'un certain nombre de familles dispersées ont pu être rassemblées en Allemagne occidentale.

Depuis le printemps de cette année jusqu'au 9 septembre 1950, 18,260 « Volksdeutsche » Allemands de l'est venant de Pologne ont été regroupés en zone britannique, tandis que 9784 « Volksdeutsche » de Tchécoslovaquie ont été regroupés en Bavière.

Château-d'Oex

**TUEE PAR UNE MOTO**

Mme Suzanne Struby, 72 ans, qui, vendredi à 14 h. 30 traversait la route cantonale en courant, près de Château-d'Oex, a été renversée par un motocycliste fribourgeois et projetée à 30 mètres. Transportée à l'hôpital du Pays-d'Enhaut, Mme Struby a succombé à une fracture du crâne et à de multiples contusions.

Berne

**MOINS DE CHOMEURS**

A la fin du mois de septembre 242 chômeurs ont été enregistrés dans le canton de Berne, contre 320 le mois précédent. Ce qui représente une réduction de 295 par rapport au mois correspondant de l'année dernière. 152 personnes, soit 194 de moins qu'en août 1950, chômaient partiellement, dont 104 occupées dans l'industrie horlogère.

**Nouvelles locales**

**A L'ECOLE D'AGRICULTURE DE CHATEAUNEUF**

L'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf ouvrira ses portes le lundi 23 octobre prochain.

Des inscriptions peuvent encore être reçues. Les jeunes gens qui désirent suivre le prochain cours d'hiver sont priés d'adresser immédiatement leur demande d'admission à la Direction de l'Etablissement.

La Direction.

Contre Migraines Névralgie  
prenez une **POUDRE KAFKA**  
DANS TOUTES PHARMACIES. La boîte de 10.  
Dépôt Général : PHARMACIE PRINCIPALE - GENEVE

LA DIVERSITÉ DE SES MODELES DE GOÛT ET DE QUALITÉ FONT SA renommée  
**Annabelle**  
RENE BLOCH  
24 RUE DE BOURG - LAUSANNE

**FIAT** Facile à parcourir  
Agence officielle **SION-Couturier S.A.** Tél. 2.20.77  
Vente et service : Sierre, Crans/Montana, Martigny-Ville, Monthey, Charrat, Vionnaz.

Gardez votre bonne humeur et chassez les DIGESTIONS PÉNIBLES GASTRITES, CRAMPES AIGREURS, BRULURES qui seront traitées avec succès par le **VIT-GASTRAL**  
l'unique produit contenant la VITAMINE C associée à des éléments tonico-digestifs  
Flacon original 25 doses Fr. 5.-  
Sachet d'essai Fr. 0.60  
chez votre pharmacien ou en envoyant ce bon avec 60 cts en timbres poste aux Agents gén. : Ets R. Barberot S. A., Genève, 7, rue du Levant 349

Puis vint la toute dernière soirée avec ses larmes amères versées en faisant ses bagages dans la chambre de Jomfru Dorthéa et son angoisse frémissant durant le dîner d'adieu dans l'antique grande salle et ce moment inoubliable où le miracle s'était produit, son désespoir étant arrivé à son paroxysme, quand le vieux Dag avait prononcé ces paroles incroyables, parlant du jeune Dag et d'elle et de leur mutuel amour. Elle se souvenait de son ardente confusion et de la joie qui en même temps l'avait envahie et de la crainte qu'elle avait que ce ne fût pas vrai : Dag pouvait-il vraiment l'aimer ?

Dans un recueillement silencieux, elle revivait sa rencontre avec Dag ce même soir dans le vestibule obscur, quand elle s'était approchée de lui et qu'il lui avait donné leur premier et unique baiser, le seul jusqu'à ce jour, et qu'elle avait compris ce qu'était vrai : qu'il l'aimait.

Adelheid s'assit ; frissonnante elle s'accouda à la fenêtre, fixant l'obscurité profonde. Son angoisse s'envolait dans la nuit, par la fenêtre ouverte, puis revenait plus puissante, l'oppressant de nouveau lourdement.

Le vieux Dag avait tout réglé avec son père pour le mieux. Dag et elle n'avaient échangé aucune lettre, aucune parole. Chaque fois que le vieux Dag était venu, il avait apporté des salutations, mais son fils ne l'avait assurément chargé d'aucune ; le vieux Dag lui avait remis des bijoux, de lourdes chaînes et des anneaux d'or. C'était de la part de son fils, mais celui-ci le sa-

FEUILLETON DU «NOUVELLISTE»

Trygve Gulbrandsen

**Le souffle de la montagne**

Traduit du Norvégien par Y. BERCHER-MANGIN et A. MOSER

Roman



vait-il seulement ? A peine avait-il connaissance que son père lui portait ces présents ? Le père et le fils ne parlaient presque jamais l'un avec l'autre. En tout cas, durant son long séjour à Bjørndal, elle ne les avait jamais entendus parler ensemble. Il n'y avait pas d'hostilité entre eux, au contraire, ils s'aimaient, mais le jeune Dag était très silencieux, très réservé vis-à-vis de son fils. Un sombre accablement s'abattait sur Adelheid, de noires pensées envahissaient son cœur ; un mouvement sans commencement ni fin, sans forme ni son, une houle d'effroi et de doute.

Dag avait-il changé de sentiment à son égard ? S'il allait ne point éprouver de joie à l'avoir pour femme, s'il allait ne plus vouloir d'elle, s'il s'était enfui dans la forêt, comme ce dernier soir après Noël, et tant de fois durant l'été ; et s'il ne revenait pas le lendemain parce qu'il ne désirait plus s'unir à elle ?... Ou bien s'il allait lui arriver un accident, les forêts de Bjørndal sont dangereu-

ses. Des ours et des loups, des élans géants et sauvages les parcourent et il y a des parois de rochers et des précipices, des torrents rapides aux eaux tourbillonnantes ; et puis Dag maniait si imprudemment sa carabine, un coup pouvait partir à l'improviste...

Adelheid se leva frissonnante et se blottit de nouveau frileusement sous ses draps froids. Tout était austère et froid dans la grande chambre de la cure, le bois était rare dans les fermes des Terres-Basses et chez le pasteur aussi il y avait si peu de bois qu'on devait le ménager presque autant qu'à la ville. A vrai dire, on avait dû allumer du feu dans cette chambre, mais il y avait longtemps qu'il était éteint. Adelheid songeait aux jours de Noël à Bjørndal. Le froid intense faisait tout craquer autour de la maison, mais adedans, dans chaque chambre, le feu pétillait dans les cheminées ou ronflait dans les poêles. Les valets et les filles de chambre dès la première heu-

re du matin jusque tard dans la soirée transportaient sans cesse du bois, et en haut dans la chambre de Jomfru Dorthéa, où elle avait toujours dormi, était entassée contre la paroi une haute pile de bois de bouleau. Là on pouvait faire du feu tant qu'on voulait.

Oui, oui, la chambre de la Jomfru. Adelheid s'enfouit plus profondément dans les coussins.

Dans la chambre de Jomfru Dorthéa, il y avait un grand lit bien chaud. Il était autrefois dans la riche et belle maison citadine des Holder, et de là il était venu à Bjørndal avec Jomfru Dorthéa, la fille du négociant Holder. Dans cette chambre qu'elle avait habitée jusqu'à sa mort — c'est pourquoi on l'appela la chambre de la Demoiselle — tout était élégant et beau comme nulle part ailleurs, la commode et ses tiroirs étaient pleins de gracieuses parures et d'objets d'argent. Et contre la paroi du grand lit était suspendu un crucifix d'ivoire, d'argent et d'or.

(A suivre)

**ENCAUSTIQUE DIAMANT**  
BRILLANT ECLATANT


CONFORT



**ROVER**

(Vaud et Valais) SARES S. A. Rue César-Roux 20, Lausanne - Tél. 223703

6 cyl. 11-76 HP, 2 carburateurs Fr. 13,500.— 1. ichta, inclus chauffage, climatisation, phare brouillard. **LIVRABLE DE SUITE**



### Un revenu fixe pour la femme et les enfants

Voilà ce qu'avant tout il faut à une famille. Or avec son nouveau tarif, La Bâloise vient de créer une forme toute particulière d'assurance répondant à un vœu fréquemment exprimé. Une grosse somme n'est point ce qui garantit, à la longue, la sécurité des survivants, mais bien une rente régulière, payée à la date fixe. La mère de famille, dès lors, a la tranquillité de se dire: « Je peux vivre sans crainte, car mon mari a tout prévu. » Nos représentants se feront un plaisir de vous mettre au courant de ce nouveau tarif. Prospectus spéciaux sur demande.

Agent général pour les cantons de Vaud et du Valais:  
F. Bertrand, 13, rue Pichard, Lausanne

## LA BÂLOISE

Compagnie d'assurances sur la vie  
FONDÉE EN 1864

## La Ville de Lausanne

### St-Maurice

vous offre pour son

## EXPOSITION

### d'automne

du 9 au 11 octobre  
à l'Hôtel de la Gare

un très grand choix de nouveautés en  
**MANTEAUX — ROBES — BLOUSES — CHAPEAUX**  
aux prix les plus bas

Rendez-nous visite sans aucun engagement

## Viande de chèvre

Chèvre entière	Fr. 2.80 le kg.
Chèvre quart arrière	Fr. 3.50 le kg.
Chèvre quart avant	Fr. 2.60 le kg.
<b>MOUTON</b> pour ragoût	Fr. 4.50 le kg.
Saucisses de chèvres	Fr. 2.40 le kg.
Salami Ia qual.	Fr. 10.— le kg.
Salami type Milano	Fr. 7.50 le kg.
Salami IIe qual.té	Fr. 5.50 le kg.
Salametti Type Milano	Fr. 7.50 le kg.
Salametti IIe qual.	Fr. 5.— le kg.
Mortadella Bologne Ie qual.	Fr. 6.50 le kg.
Mortadella Bologne IIe qual.	Fr. 5.20 le kg.
Salami à la paysanne fumé	Fr. 4.— le kg.
Saucisses de porc Ie qual.	Fr. 6.— le kg.
Saucisses de porc IIe qual.	Fr. 4.50 le kg.

Expédition contre remboursement  
Boucherie-Charcuterie P. FIORI — Locarno  
Tél. (093) 7.15.72

## AGRICULTEURS



Nettoyez vos vaches avec la  
**POUDRE**  
**POUR VACHES VELEES**  
**PHARMACIE**  
**DE L'ABBATIALE**

Grand-Rue 26 **Payenne**  
Prix du paquet: Fr. 2.—  
plus ichta; depuis Fr. 10.—,  
expédition franco de port et  
d'emballage dans toute la  
Suisse.

Je prendrais deux

## vaches A vendre

à l'hivernage.  
S'adresser Jules Rimet, Epinassey.

## Auto Vauxhall

A vendre une voiture Vauxhall, 7 CV., dernier modèle, roulé 14,000 km., Fr. 5,500.—  
**Garage LUGON, Ardon.**  
Tél. 4.12.50.

### PLACE AU CONCOURS

## 1 gardien d'usine à l'usine de Barberine à Châtard (Valais)

Conditions d'admission: Avoir fait un apprentissage de mécanicien-électricien et obtenu le certificat de fin d'apprentissage. Avoir pratiqué quelques années dans l'industrie mécanique. Langue maternelle: le français, bonnes notions d'allemand.  
Délai d'inscription: 28 octobre 1950.  
S'adresser par écrit à la division des Usines électriques de la Direction générale des CFF à Berne.

## CAMIONNETTE

A vendre une camionnette Peugeot, 800 kg., année de construction 1948 (à l'état de neuf).  
**Garage LUGON, Ardon.**  
Tél. 4.12.50.

## Vous servez...



vos hôtes avec hâte et empressement, mais, pour cela, vous faites constamment la navette, du buffet aux tables. Subitement, tout devient lourd à porter et les additions s'embrouillent. Et pourtant, il faut que vous soyez d'attaque et d'humeur enjouée jusqu'à la dernière minute. L'Ovomaltine, puissant soutien, remet d'aplomb et prolonge l'effort.

## OVOMALTINE

donne des forces

DR A. WANDER S.A., BERNE



Nous cherchons pour nos différents départements, à Sainte-Croix, des

## ouvrières

STE-CROIX & YVERDON  
Radio Gramo Cinema  
Machines à écrire Hémis

Faire offres écrites détaillées ou se présenter tous les jours de 14 à 15 heures au bureau du personnel de Paillard S. A., à Ste-Croix, rue W. Barbey.

## betteraves

à Fr. 6.— les 100 kg. prises sur place.  
S'adresser chez Ernest Roch, Pont-de-la-Morge. Tél. 4.31.42, dès 20 heures.

## Auto-tracteur

A vendre un auto-tracteur Citroën, bon état de marche. Plaques et assurances payées pour l'année. Fr. 1200.—  
**Garage LUGON, Ardon.**  
Tél. 4.12.50.

## ACCORDAGE

de pianos - Réparations



SION

## PERMANENTE Fr. 12.-

TOUT COMPRIS, par spécialiste de Paris.

**Salon PICT, Place du marché, Monthey**  
Téléphone 4.25.70

## maison familiale

de 5 chambres, cuisine, bains, buanderie, cellier, soute à charbon et caves, chauffage central. Construction récente. Jardin. — Pour renseignements et traiter, s'adresser à l'Etude Paul Genet, notaire, Aigle, Tél. 2.21.26.

## vendeuse

ou demoiselle de réception dans villes du centre (Martigny de préférence). Ecrire sous chiffre P 11233 S Publicitas, Sion.

## plants de peupliers

carolin, d'une valeur de Fr. 2.— à Fr. 7.— pièce.  
Service des Domaines.

SI LE LINGE POUVAIT PARLER...



Il dirait à coup sûr: « Je voudrais être lavé toujours avec les produits Peclard pour que je puisse durer très longtemps, pour que ma blancheur soit immaculée. »

## PECLARD

SAVONNERIE YVERDON

## Michel de Rivaz

« Sans ma chanson  
Les mots s'ennuient »

On chercherait en vain définition plus exacte et plus concise de la poésie de Michel de Rivaz. Ce sont deux vers d'un recueil intitulé : « Le cœur à droite », le premier, je crois, du jeune auteur valaisan. Disons tout de suite que, malgré son climat bien différent et une maîtrise moins affirmée, cette œuvre le situe près d'un Maurice Chappaz, qui eut le grand mérite d'écarter les poncifs de l'art alpestre et les platitudes d'une esthétique de « sous-ramuziens ». Michel de Rivaz est vraiment poète, je me plais à le souligner à cause de l'indifférence ou du scepticisme que l'écrivain le mieux doué rencontre ordinairement chez ceux-mêmes qui le connaissent de près. Dans un pays où tout le monde « cousine » plus ou moins, cette voix nouvelle risque fort de n'être pas celle d'un prophète.

Rien pourtant ne saurait m'autoriser à parler en critique averti, sûr des jugements qu'il porte. Aussi bien n'essaierai-je de donner que la mesure d'un plaisir.

Il faut reprendre ici la citation du début et voir qu'en effet cette poésie vit d'une espèce de jeu de mots. Les mots s'ennuient, les mots sont plats dans leur signification de tous les jours. C'est à peine s'ils veulent dire quelque chose, et rarement ils éveillent une présence concrète, celle d'un objet, d'une sensation, ou d'un souvenir, dans l'imagination fossilisée de la plupart d'entre nous. Ils n'ont un sens vivant, riche d'associations, que si chacun les invente pour soi-même, comme savent le faire les enfants qui se les répètent jusqu'au vertige, sans les comprendre et comprenant pourtant le mystère dont cette répétition magique les entoure. Il faut donc libérer les mots, les relever de la servitude quotidienne où l'usage les tient, « leur faire un peu fête », dit Jules Supervielle. On peut commencer, comme Michel de Rivaz, par jouer avec eux, par se jouer d'eux, déranger leur ordre accoutumé, leur faire dire ce qu'à l'ordinaire ils ne savent dire. Ils auront parfois l'air de trébucher, ou au contraire, n'étant pas ceux qu'on attendait, ceux que notre habitude paresseuse espérait, ils sembleront à l'aise, parfaitement à leur place. Il suffit de changer d'un mot ce début de ritornelle : « Entrez, entrez dans la danse » pour faire un délicieux quatrain :

Pleurez, pleurez dans la danse  
C'est le temps d'irrévérence  
Embrassez-vous sous les yeux  
De celle qui vous aime le mieux.

Sans doute, à ce jeu, on risque de tomber dans l'aimable et facile. J'aimerais, pour ma part, que Michel de Rivaz sache exiger toujours davantage de lui-même. Je préfère de beaucoup le début du recueil, car les poèmes de la fin me paraissent trop souvent demeurés à l'état de pochades. Je croirais même volontiers qu'ils furent écrits les premiers à un âge où l'on ne distingue pas encore la facilité d'un vers banal de l'aisance et de la légèreté apprises dans la rigueur.

Mais des poèmes comme Peine Légère, Ronde Enfantine, ou Marion, indiquent que Michel de Rivaz s'est trouvé le ton convenable. Avec « des mots simples » et « des sons clairs » il peut écrire de ravissantes chansons. C'est la vraie manière, subtile, délicate et bien plus élevée, de jouer du langage comme d'un instrument.

### LE TROUBADOUR

Durant six jours  
Le Troubadour  
Chanta l'amour  
Le croque-mort  
Durant six jours  
Resta sans mort  
Le Troubadour  
Mourut d'amour  
Le croque-mort  
Descend le mort

C'est le ton même et l'allure des plus jolies chansons populaires, sans âpreté ni verdeur, avec beaucoup de finesse et quelquefois de l'humour. Un rythme doux et net, peu d'images. Mais des allusions à ce qui nous touchait le plus durant notre enfance et qui nous touche maintenant à travers des souvenirs.

De même que la chanson, et sans faire appel à de la fausse sentimentalité, cette poésie d'apparence fragile n'est pas dénuée de profondeur. Loin d'aborder franchement ses plus grands thèmes, l'amour, la mort ou les sujets d'émerveillement les plus communs, une route, la pluie, l'eau, elle les effleure et se situe, pour ainsi dire, dans leur ombre. Et jamais elle ne s'en écarte. Un rien, une circonstance, suffisent à suggérer les attitudes les plus graves de l'homme. Une grâce semblable serait à chercher dans les contes, la danse et le théâtre de marionnettes.

Jacques de Chastonay.

### Evionnaz

#### AU SOUVENIR DU PAPA RAPPAPZ

Au bel âge de 90 ans et chargé de mérites s'en est allé le papa Jean-Louis Rappapz.

Oh ! que la mort est traîtresse ; dimanche dernier, ce bon vieillard assistait encore à la sainte messe et le lendemain la terrible faucheuse l'arrachait à la vie.

## Ce qu'il reste des troupes nord-coréennes en Corée du Sud

200,000 MILLE SOLDATS ROUGES  
HORS DE COMBAT

TOKIO, 7 octobre. (AFP.) — Selon le porte-parole du GQG du général MacArthur, il resterait encore en Corée du sud près de 15,000 soldats nord-coréens formant des groupes assez importants. Un groupe de 3000 hommes est signalé près de Yongdong, un autre de 2000 près de Naowon, plusieurs groupes de 400 à mille dans le sud-ouest de la péninsule, un groupe de 4000 au nord-ouest de Séoul et enfin 3000 à l'est de Kaesong, près du 38e parallèle. En outre, il existe un peu partout dans le sud de la Corée de tout petits groupes d'importance infime.

Dans le sud-ouest, les opérations de nettoyage deviennent parfois presque des batailles. Ainsi le 5 octobre, entre Kochang et Namwon, des éléments de la 2e division américaine ont fait 60 morts, 150 blessés et 125 prisonniers au cours d'un engagement avec un de ces groupes.

Le porte-parole du GQG a souligné que les Nord-Coréens constituant ces groupes encore importants étaient « unis par le désespoir » mais qu'aucune division coréenne n'existait plus en tant que division organisée au sud du 38e parallèle. Commentant le chiffre de 200,000 pertes humaines subies par les Nord-Coréens, le porte-parole a fait les remarques suivantes : 1. la proportion des tués par rapport aux blessés dû être supérieure à la normale en raison du manque de secours médicaux chez l'ennemi ; 2. dès que se sont faites sentir les pertes subies par l'ennemi entre le 1er août et le 15 septembre, la proportion de Sud-Coréens enrôlés de force par les communistes dans l'armée nord-coréenne a été particulièrement élevée.

## A plus de 100 km. au nord du 38e parallèle

TAEGU, 7 octobre. (Reuter.) — Samedi matin les Sud-Coréens ont occupé Tongchon avec des troupes importantes et ont envoyé des patrouilles jusqu'aux environs de Kandong-Ni qui se trouve à 32 km. de Wonsan, l'un des plus grands ports de la Corée du nord. La 3e division sud-coréenne a progressé vendredi de Changjon à quelques 96 km. au nord du 38e parallèle sur Tongchon, où les Coréens du nord livrèrent un bref combat désespéré. Le long des 29 km. qui séparent Changjon de Tongchon, les troupes sud-coréennes n'ont essuyé qu'un feu d'artillerie légère.

Rédacteur responsable : André Luisier

Nul ne connaît ni l'heure ni le moment, a dit le Seigneur, ces paroles ne devaient pas, quoique sévères, apporter de la crainte dans la conscience de ce bon chrétien qui avait pour Marie une dévotion toute spéciale.

Sa piété était exemplaire, il n'eut voulu dans le Saint Lieu entendre voler une mouche, tellement il aurait aimé pouvoir exiger de tout le monde le recueillement le plus parfait en la demeure du Bon Dieu.

Tertiaire de St-François, le papa Jean-Louis y suivait la règle avec l'exactitude et la fidélité la plus parfaite. Qu'il faisait bon le soir passer dans la rue et causer avec papa Rappapz qui, malgré son âge avancé, avait gardé toute la clarté de ses sentiments.

Conservateur de roche, il avait à cœur son devoir de bon et d'honnête citoyen.

Sa vie durant il fut de nombreuses années au service de l'Etat du Valais comme piqueur, toujours il sut accomplir sa tâche au plus près de sa conscience.

Sa franchise, son amour du prochain, la foi vivante qui l'animait l'auront sans doute conduit dans le beau Paradis où Dieu récompensera ce serviteur qui a su combattre le bon combat.

A ses enfants dans la douleur, à ceux qui l'ont connu et qui le pleurent en ce moment, va l'expression de nos condoléances émuës et sincères.

A. J.

## Chronique sportive

### 15e Fête cantonale valaisanne des gymnastes à l'artistique

(Correspondance retardée)

« Nuageux avec précipitations intermittentes ». Ces prévisions du temps pour le 1er octobre n'étaient guère encourageantes et permettaient de douter de la réussite de la fête cantonale des gymnastes à l'artistique. Ce fut cependant ce qui se produisit, et on peut le dire, cette manifestation obtint un plein succès. A l'heure prévue pour le début des concours, sous l'énergique et habile direction de Louis Borella et Jules Landry, respectivement président et chef technique de l'Association valaisanne des gymnastes à l'artistique (AVGA), les gymnastes des catégories B et C s'alignent et se préparent. Peu de défections. Au total 46 jeunes qui présentent un travail où l'on se plaît à reconnaître une amélioration sensible qui remplit d'espoir les dirigeants de l'AVGA. C'est au tour des catégories A (Valaisans et invités) de répondre à l'appel et de commencer les concours. Puis interruption pour le dîner. Un cortège à travers le village d'Ardon et conduit par la fanfare Cécilia a marqué la reprise des concours de l'après-midi réservé à la catégorie A. Les nombreux spectateurs

## Le tirage de la 93me tranche de la Loterie Romande

La 93e tranche s'est tirée samedi 7 octobre 1950, à Genève, devant une nombreuse assistance. On remarquait la présence de MM. Paul Nerfin, président du Conseil d'Etat vaudois, Ackermann, conseiller d'Etat fribourgeois, Norbert Roten, chancelier de l'Etat du Valais, Eugène Simon, président de la Loterie Romande, Léon Monnet, secrétaire général, et Paul Bourquin, président de la Commission de presse.

Le prochain tirage de la Loterie Romande aura lieu le 4 novembre, à Martigny-Bourg.

Les 14000 billets se terminant par 6 gagnent 5 francs.

Les 1400 billets se terminant par 26 gagnent 15 francs.

Les 1400 billets se terminant par 431, 943, 752, 112, 414, 338, 436, 628, 798, 454 gagnent 25 francs.

Les 210 billets se terminant par 1279, 6431, 8560, 3410, 5266, 3328, 1600, 8083, 7300, 9810, 8784, 3596, 7679, 5214 et 5520 gagnent 40 francs.

Les 56 billets se terminant par 6170, 3821, 0675, 7392 gagnent 100 francs.

Les 14 billets se terminant par 5586 gagnent 200 francs.

Les 20 billets portant les numéros 024849, 127844, 103020, 041600, 049185, 074443, 054388, 017749, 137652, 086576, 015751, 098892, 017469, 139814, 076497, 088896, 010247, 075930, 117480, 086533 gagnent 500 francs.

Les billets portant le numéro 071581, 050372, 053236, 119149, 018839, 052753, 091113, 052127, 118091, 101360, 052448, 110526, 011807, 103202, 042323, 089447, 071010, 035694, 068772, 033802 gagnent 1000 francs.

Les billets portant le numéro 015061 et 115356 gagnent 5000 francs.

Le billet portant le numéro 001378 gagne 10000 francs.

Le billet portant le numéro 078964 gagne 20000 francs.

Le billet portant le numéro 024777 gagne 50000 francs.

Le gros lot de 100,000 francs est gagné par le billet portant le numéro 086667.

Les deux lots de consolation de 600 francs sont gagnés par les billets portant le numéro 086666 et 086668.

Seule la liste officielle fait foi.

Imprimerie Rhodanique — Saint-Maurice

purent assister à de belles démonstrations de gymnastique de la part des Terrapon, Chautemps et le champion romand Jean Tschabold, firent de belles démonstrations de haute école de gymnastique à l'artistique. La fête se termina par la proclamation des résultats et la distribution des prix.

### Principaux résultats :

Cat. A Invités : 1. Terrapon Joseph, Renens, 96.70 ; 2. Chautemps Eugène, Vevey, 96.20 ; 3. Dérum Charles, Chaux-de-Fonds, 94.70 ; 4. Tonetti Alexandre, Yverdon, 94.00 ; 5. Collet Henri, Yverdon, 92.60, etc.

Cat. A Valaisans : 1. Thomi Edouard, Naters, 96.80 (meilleur résultat de la journée) ; 2. Melly René, Chippis, 93.20 ; 3. Schaller Franz, Naters, 91.80 ; 4. Tichelli René, Sion, 91.80 ; 5. Guinchard Albert, Brigue, 91.00 ; 6. Ebner Michel, Sion, 89.40 (17 ans) ; 7. Ebner Pierre, Sion, 88.70, etc.

Cat. B Invités : 1. Brunner Fritz, Uetendorf, 75.40 ; 2. Lüthi Hubert, Yens (Vd), 74.30 ; 3. Steck Heinz, Berne-Bümplitz, 74.10 ; 4. Dietrich Walter, Chaux-de-Fonds, 73.90, etc.

Cat. B Valaisans : Woeffray Guy, Martigny-Ville, 74.50 ; 2. Knapfer Michel, Sion, 74.40 ; 3. Puipe Willy, St-Maurice, 72.30 ; 4. Pillet Hercule, Martigny-Bourg, 72.30 ; 5. Müller Raymond, Sion, 72.20 ; 6. Hischer Raymond, Sierre, 72.20 ; 7. Vicarini André, Sierre, 71.60, etc.

Cat. C Valaisans : 1. Meichtry Walter, Leuk-Susten, 57.50 ; 2. Salamin Gérard, Sierre, 57.10 ; 3. Balet Jean-Charles, Sion, 56.20 ; 4. Morard Georges, Sierre, 56.20 ; 5. Masserey Raymond, Sierre, 56.20 ; 6. Schroeter André, Martigny-Ville, 56.00 ; 7. Arnold André, Conthey, 55.90 ; 8. Caloz Henri, Sierre, 55.90, etc.

## Radio-Programme

Lundi 9 octobre

SOTTENS. — 7 h. 10 Le bonjour matinal. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Airs d'aujourd'hui. 11 h. Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux suisses. Oeuvres de Verdi. 11 h. 40 Le Quintette instrumental Pierre Jamet. 11 h. 55 Refrains et chansons modernes. 12 h. 15 Promenade concert. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Une valse célèbre : Trésor-Valse. 13 h. Hazy Osterwald est de retour.

13 h. 15 Gayaneh, suite de ballet. 13 h. 35 Un enregistrement nouveau : Concerto en la mineur, Glazounov. 16 h. 30 Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux suisses : Musique française ancienne et moderne. 17 h. 30 La rencontre des isolés. 18 h. Vedettes en tournée. 19 h. 35 Une émission nouvelle : Le jeu du disque. 19 h. 55 Une voix, un orchestre : René Gachet. 20 h. 15 Enigmes et aventures : Les Diamants de Magato.

21 h. 15 L'émission de jeux et de variétés d'André Savoy : Lundi soir. 22 h. 05 Musique de chambre. 22 h. 20 La vie internationale. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Pour les amateurs de jazz-hot.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Heure. Gymnastique. 6 h. 40 Musique populaire. 7 h. Informations. 7 h. 05 Heure. Disques. 7 h.

05 Heure. Disques. 7 h. 10 Le programme. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Musique de Weber. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Radio-Orchestre. 13 h. 25 Causerie. 13 h. 35 Disques rares. 14 h. Pour Madame. 14 h. 30 Heure. 16 h. Automne, concert. 16 h. 15 Lettre automnale.

16 h. 30 Emission commune. 17 h. 30 Pour la jeunesse. 18 h. Piano. 18 h. 30 Jazz-Session. 18 h. 50 Paul Robeson-Medley. 19 h. Cours du lundi. 19 h. 25 Communiqués. 19 h. 30 Echo du temps. 20 h. Cloches du pays. 20 h. 05 Fragments d'opérettes. 20 h. 30 A qui rendons-nous visite aujourd'hui.

20 h. 45 Le disque de l'auditeur. 21 h. 15 Chants de louanges. 21 h. 30 Musique pour violoncelle et piano. 22 h. Informations. Heure. 22 h. 05 Chronique hebdomadaire. 22 h. 15 Les cours internationaux.

## Bibliographie

### « LA ROUTE DE BYZANCE »

de John de Stuers (Editions A.P.I.D. Genève)  
Si l'histoire est une longue répétition, elle est aussi une continuité. Aucun pays plus que la Russie n'en offre un exemple. Pour comprendre pourquoi la Russie a exigé à Yalta et à Potsdam, au lendemain de la dernière guerre, des territoires qui s'enfoncent de plus en plus vers l'ouest et vers les Dardanelles, il suffit de regarder en arrière et de remonter jusqu'au siècle de Pierre-Le-Grand. A partir de ce moment, la Russie ne connaît plus qu'une ambition, à laquelle elle sacrifie des troupes, des fortunes et des illusions : s'ouvrir une fenêtre sur la Méditerranée. Les étapes de cette avancée vers les Dardanelles, l'historien John de Stuers les dissèque avec précision dans son ouvrage « LA ROUTE DE BYZANCE ». Chaque conquête fait l'objet d'un chapitre clair, axé sur l'essentiel. C'est en les lisant avec un intérêt croissant qu'on comprend les ambitions de la Russie d'aujourd'hui, et la politique incarnée par la personnalité de Staline. Jamais livre d'historien n'a été aussi actuel et révélateur.

A. S.



Madame et Monsieur Florentine CRETTON-BORGEAT, à Vernayaz ;

Monsieur Louis BORGEAT, à Vernayaz ;

Monsieur et Madame Denis BORGEAT-DROUIN et leurs enfants François, Pierre et Louis, à Montréal (Canada) ;

Monsieur et Madame Joseph BORGEAT-BOCHATAY et leur fils Jean-Marie, à Vernayaz ;

Madame et Monsieur Lucie REVAZ-BORGEAT et leurs enfants Agnès et Marie-Louise, à Vernayaz ;

Mademoiselle Marcelline BORGEAT, à Vernayaz ;

Monsieur et Madame Firmin BORGEAT-BRUCHEZ et leurs enfants Jean-François et Nicolas, à Vernayaz ;

Monsieur Laurent BORGEAT, à Vernayaz ;

Monsieur et Madame Marc BORGEAT-CORNUT et leur fils Pierre-André, à Vernayaz ;

Monsieur Jean BORGEAT, à Vernayaz ;

Madame Veuve Julien ULDRY et familles, à Miéville, Vernayaz, St-Maurice et Montreux ;

Révérende Sœur Marie-Suzanne, en religion, à Estavayer-le-Lac ;

Madame Veuve Marie CLAIVAZ-ULDRY et familles, à Salvan, Martigny et Collonges ;

Madame et Monsieur Joseph DECAILLET-ULDRY, à Vernayaz ;

Monsieur et Madame Olivier CLAIVAZ-FLEURY, à Montréal (Canada) ;

Révérende Sœur Marcelline, en religion, à La Roche-sur-Foron (France) ;

Monsieur et Madame Joseph BORGEAT et famille, à Vernayaz ;

Madame Veuve Pauline BORGEAT-BOCHATAY et ses enfants, à Miéville ;

Madame Veuve Denise REVAZ-BORGEAT, à Vernayaz ;

Madame et Monsieur REVAZ-BORGEAT et leurs enfants, à Vernayaz ;

les familles BORGEAT-CLAIVAZ, REVAZ, JACQUIER, BOCHATAY, à Vernayaz et Salvan ; ULDRY, GAY, REY, à Fribourg ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur François BORGEAT**

Tertiaire de Saint-François

leur cher et regretté père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé à Vernayaz, dans sa 87e année, après une courte et douloureuse maladie chrétiennement supportée, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Vernayaz, le mardi 10 octobre 1950, à 10 heures.

P. P. L.

La Société de chant l'« Harmonie », de Vernayaz, a le regret de faire part du décès de

**Monsieur François BORGEAT**

membre fondateur

membre d'honneur

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

Société de musique l'« Echo du Trient » Vernayaz

Le Comité a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur François BORGEAT**

membre fondateur

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.